

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET
DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU
TRAVAIL

V I S A S :

ADDITIF N° 77/664 /MTJ/DGT/DCGPCE/6/TK
DU 9 DECEMBRE 1977
au Décret n°77/426/MTJ/DGT/DCGPCE du 24/8/77
portant inscription au tableau d'avancement
de l'année 1977 des Administrateurs des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des S.A.F.
(Travail et Administration Générale) et dressant
la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres
avançant à l'ancienneté à trois (3) ans.--

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

D.F.

2°/ ADMINISTRATION GENERALE - ADMINISTRATEURS

POUR LE 5° ECHELON - A. 2 ans

Après :

C.F.

Mr. GAMI

Christophe

Mini. Finances B/ville

Ajouter :

Mr. NZIKOU

Jean

S G A C

Brazzaville

Le reste sans changement

BRAZZAVILLE, le 9 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la Justice

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.--

Alphonse MOUSSOU POUATI.--

Le Ministre des Finances
en mission,
Le Ministre Délégué auprès du
Premier Ministre, Chargé du Plan,

AMPLIATIONS :

JORPC
DGT/DCGPCE
D.F.
C.F.
SGEM/BC
S G A C
Intéressé

1
3
3
2
2
2
1.--

F. B I T A.--